



MDH Promotion adopte la technologie LegaLife

Actualités > Logement Publié le 19/06/2018 à 10:34



MDH Promotion a signé un partenariat avec LegaLife pour la digitalisation du processus de vente de ses programmes en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement). MDH Promotion a choisi de lancer la solution sur deux programmes immobiliers situés au Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis : Le Bel Canto et Le Symphonie. Ces programmes figurent parmi les 1 500 logements neufs proposés par Les Promoteurs du Grand Paris (LPGP) – dont MDH Promotion fait partie.

Henri de Lacoste, directeur commercial MDH Promotion, précise : « La digitalisation du processus de vente répond à plusieurs problématiques : l'amélioration de l'expérience client, le besoin de fluidité et de communication entre les parties prenantes, enfin la préservation de l'environnement avec le passage au zéro papier. »

« Nous sommes fiers de la confiance que témoigne MDH Promotion à la solution LegaLife, concluent François Marill et Thomas Rivoire, co-fondateurs de LegaLife. Ce nouveau partenariat confirme l'attrait des promoteurs immobiliers pour notre technologie. Nous avons déjà signé avec plus de 30 promoteurs depuis le lancement commercial de notre solution en janvier 2018. »